



# BTS Métiers de l'eau



BTS Métiers de l'eau

## Quel enseignement en BTS métiers de l'eau ?

Le champ d'activités du technicien supérieur « Métiers de l'eau » concerne :

- Le captage, le traitement et la distribution dans le cas de la production d'eaux destinées à la consommation humaine ou d'eaux à usage industriel,
- La collecte, l'assainissement et l'épuration dans le cas d'eaux usées.

La formation vise à donner au futur technicien supérieur les compétences dans les domaines suivants :

- Le génie des procédés de traitement des eaux,
- L'hydraulique,
- L'automatique, le contrôle, la régulation et la télégestion,
- L'électrotechnique,
- La biochimie, la biologie et la microbiologie des eaux.

En fin de première année, un stage de 6 semaines permet de découvrir l'entreprise. Pendant la deuxième année, un projet technique est développé durant une période en entreprise de 5 semaines.



## Que faire après un BTS Métiers de l'eau ?

Le technicien supérieur «Métiers de l'Eau» est appelé à assumer les fonctions suivantes :

- Gestion technique des ouvrages (conduite et régulation des installations, exploitation des réseaux, maintenance),
- Encadrement, animation,
- Communication
- Conseil,
- Gestion de l'information,
- Études et développements techniques,
- Assurance de la qualité.

Les entreprises employant les BTS « Métiers de l'eau » sont :

- Les grands distributeurs d'eau : Lyonnaise des Eaux, VEOLIA Environnement, la SAUR
- Les collectivités territoriales : communes, conseils généraux, syndicats de communes
- Toutes les entreprises industrielles utilisant de l'eau : mécanique, chimie, papeteries, agro-alimentaire...



## Conditions d'accès

Ce BTS est accessible, sur dossier, aux titulaires :

- D'un baccalauréat technologique Sciences et Techniques de Laboratoire (STL)
- D'un baccalauréat général scientifique (série S)
- D'un baccalauréat STI2D toutes spécialités
- D'un baccalauréat technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)
- D'un baccalauréat professionnel « procédés de la chimie de l'eau et des papiers-cartons »

## Poursuites d'études

Ce BTS permet d'accéder :

- Aux licences professionnelles relatives à l'eau et à l'environnement : il en existe plus d'une cinquantaine en France,
- Aux classes préparatoires aux grandes écoles, les ATS (Adaptation aux Techniciens Supérieurs) concours C en biologie ou chimie-génie des procédés,
- Aux écoles d'ingénieurs spécialité « eau » comme ENGEES, ENSIL, ENSIP, ENGREF, POLYTECH... Certaines écoles réservent quelques places aux titulaires d'un BTS

## Horaires et coefficients

Horaires et coefficients au BTS			
	Première année	Deuxième année	Coefficients
<b>Enseignements obligatoires – Cours + (TD et TP)</b>			
Expression française	1h + (1h)	1h + (1h)	3
Langue vivante étrangère (anglais)	1h + (1h)	1h + (1h)	3
Mathématiques	1h + (1h)	1h + (1h)	1,5
Physique - Chimie	2h + (2h)	2h + (2h)	2,5
Informatique	(2h)		-
Economie et gestion		1h + (1h)	-
<b>Enseignements professionnels</b>			
Génie des procédés	3h + (6h)	3h + (7h)	16
Hydraulique	1h + (1h)	1h + (1h)	
Automatique, contrôle - régulation et télégestion	2h + (2h)	2h + (1h)	
Electrotechnique	1h + (1h)	1h + (1h)	
Biochimie, biologie et microbiologies des eaux	2h + (1h)	2h + (2h)	4
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	



Lycée d'enseignement général et technologique de Borda  
BP 345 - 40107 DAX CEDEX

Tél : 05 58 58 12 34 - Fax : 05 58 58 12 35 - Site : [www.lyceedeborda.org](http://www.lyceedeborda.org)

